

Donnemarie-Dontilly

Une belle leçon de courage

Le 19 juin à 11 h 30, à la mairie, Denise Fromont et André Guillet vont recevoir la médaille des Justes parmi les nations, en qualité d'ayants-droits de M. et Mme Guillet.

Voici un extrait de leur histoire : « Nous sommes en 1942, je m'appelle Maurice Bergher, j'ai 9 ans, je suis domicilié avec mes parents au 50, rue Labat à Paris 18^e.

Le seul « souci » qui se pose, c'est que mes parents sont juifs, donc je le suis aussi.

Avant la guerre 39-45, mes parents partaient en vacances dans une maison qu'ils louaient à Donnemarie-en-Montois.

Donc, mes parents y allaient pendant le mois de juillet et repartaient avec mes deux sœurs.

Ils me laissaient en pension chez la famille Guillet pour le mois d'août.

Cependant, le 16 juillet 1942, j'ai assisté, ainsi que ma famille, à l'arrestation, par la police française, de Mme Zubrikas, d'origine polonaise, avec ses deux enfants. C'était le grand rafle du Vel d'hiv.

Mes parents ont compris que leur tour allait venir. Pour me pro-

téger, ils ont pris contact avec la famille Guillet.

Mme Emilienne est venue avec ses deux fils, André et Roger, me chercher pour m'emmener à Donnemarie-en-Montois.

A partir de ce moment, je n'ai plus revu mes parents, mes deux sœurs, ainsi que mes deux cousins et leurs parents.

Ils ont été arrêtés également par la police française et conduit au camp de Drancy le 24 septembre 1942.

Quelques jours plus tard, le 28 septembre, ils ont été déportés de Drancy, au camp d'Auschwitz, dans le convoi n° 38.

Je suis allé à l'école de Donnemarie-en-Montois à la rentrée de septembre 1942, mais il a fallu avoir une carte d'alimentation. Le maire de l'époque, M. Joseph Lecointe, retira le H de mon nom.

Le maire a donc fait un faux en prenant beaucoup de risque. Depuis cet instant je suis appelé

Berger, un nom bien français qui n'attirait pas l'attention.

J'ai donc été caché jusqu'en 1946 et vécu avec la famille Guillet qui me considérait comme leur propre fils.

Cette famille des Justes était composée en 1942 de M. et Mme Emilienne et Robert Guillet, de leur quatre enfants, André Guillet et son épouse Elisabeth, tous deux âgés de 21 ans. Roger 15 ans, Suzanne 10 ans, Denise 3 ans.

En 1946, Marks Marcovitch, frère de ma mère, Mme Bina Bergher, a demandé à la famille Guillet de me récupérer. Son état de santé ne lui avait pas permis de s'occuper de mois plutôt.

Pendant tout son séjour de 1942 à 1946, cette famille très modeste n'a reçu aucune somme d'argent.

Ils prirent d'énormes risques pour toute leur famille en m'hébergeant et me faisant passer pour un cousin de Paris.

J'ai toujours considéré la famille Guillet comme ma famille à qui je dois d'être encore en vie ».

Aujourd'hui seuls, André Guillet, sa femme Elisabeth tous deux âgés de 82 ans, et la plus jeune sœur Denise Fromont âgée de 64 ans sont toujours en vie.

En 1995, Maurice Bergher a demandé pour cette famille une reconnaissance individuelle de la part de la France. Elle est restée sans réponse.

Cependant, la même démarche a été faite auprès du Comité français par « Yad-Vashem », qui est intervenu positivement pour cette famille des Justes.

André Guillet et Denise Fromont, ayants-droits de M. et Mme Robert et Emilienne Guillet, vont recevoir la médaille des Justes parmi les Nations, par Mme Dina Sorek, ministre conseiller à l'information, près de l'ambassade d'Israël en France.